

Décision

Générale

colonial

Décision n° 204 Personnel européen.

n° 204

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mars 1943

Numéro JO
n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro
15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

M. AUDIBERT Henri. Inspecteur Spécial de Police du cadre métropolitain, Officier de police judiciaire, est chargé des fonctions de Commissaire Spécial du Port de Djibouti.